

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2026_3_10

Nombre de délégués en exercice
: 31

Présents : 25

Votants : 31

Objet : Fonds de concours aux
communes 2026

L' an deux mille vingt six, le lundi 02 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 24 Février 2026

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur NOEL Daniel
Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Monsieur BRUYERE-ISBNARD Thierry a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian
Monsieur BALMELLE Robert a donné pouvoir à Monsieur ROUVEYROL Bernard
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Monsieur BRUYERE-ISBNARD Thierry, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur BALMELLE Robert, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

Le Président M. Joël Fournier propose en séance d'attribuer les fonds de concours aux communes qui ont sollicité la Communauté de communes, à savoir :

- Les Vans : mise en place d'une nouvelle signalétique et de 3 parcours patrimoine : 12 000 € demandés pour une dépense totale de 73 815 € HT.
 - Banne : Accessibilité parvis de l'église et aménagements parking cimetière : 12 000 € demandés pour 50 000 € HT de dépense totale.
 - Beaulieu : rénovation thermique de l'école : 12 000€ pour une dépense totale de 400 000 € HT environ
- Il précise que la commune de Chambonas a également déposé un dossier la semaine dernière, pour un projet d'aménagement d'un espace naturel pour un montant de 43 163 € HT. Le nombre de dossiers étant limité à 3 par an, il propose que celui-ci soit fléché pour l'année prochaine.

En conséquence, le conseil communautaire, à l'unanimité, des membres présents et représentés :

APPROUVE les demandes des communes comme suit :

- Les Vans : mise en place d'une nouvelle signalétique et de 3 parcours patrimoine : 12 000 € demandés pour une dépense totale de 73 815 € HT.
- Banne : Accessibilité parvis de l'église et aménagements parking cimetière : 12 000 € demandés pour 50 000 € HT de dépense totale.
- Beaulieu : rénovation thermique de l'école : 12 000 € pour une dépense totale de 400 000 € HT environ

**DIT que le dossier de Chambonas sera fléché pour l'année prochaine,
DONNE TOUT POUVOIR au Président pour mettre en œuvre cette décision.**

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260302-D_2026_3_10-DE

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 02/03/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le